

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DOUAI

COMMUNE DE GUESNAIN

CANTON DE DOUAI SUD

.\_\*.\_\*.\_\*.\_\*.\_\*.\_\*

.\_\*.\_\*.\_\*.\_\*.\_\*.\_\*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUESNAIN**

Le trente avril deux mille vingt-six, à quatorze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GUESNAIN s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame LUCAS Maryline, à la suite d'une convocation régulière en date du 17 avril 2026.

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 11

Votants : 11

**Etaient Présents** : Madame LUCAS Maryline – Présidente

Mesdames AMADEI Corinne – DELCAMBRE Chantal – Messieurs SENEZ Jean-Pierre- CARRE Odilon -  
Mesdames CUISSE Marie-Line - DRAPIER Régine – HASSANI Sonia – BARRERE Céline - Monsieur DEVRED  
Sylvain – Madame BLANCHARD Perrine

**Excusées** :

Madame Claudine FERMEN – Madame REGNIEZ Renée

**Absents** :

**COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 (CFU)**

*Le Conseil d'Administration du C.C.A.S, délibérant sur le Compte Financier Unique de l'exercice 2025 dressé par Madame LUCAS Maryline, Présidente, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;*

*Etant précisé que Madame LUCAS Maryline, Présidente n'a pas pris part au vote*

*A l'unanimité,*

*1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :*

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS

**COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL**

Résultat 2024		62 837.85	/	/		62 837.85
Reprise excédent Foyer		642.72		112 680.47		113 323.19
Opérations de l'exercice	664 575.67	710 138.93				45 563.26
<b>TOTAUX</b>	<b>664 575.67</b>	<b>773 619.50</b>	<b>/</b>	<b>112 680.47</b>		<b>221 724.30</b>

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Fait et délibéré en séance,  
 Pour extrait conforme,  
 La Vice-Présidente,  
 Corinne AMADEI

